

Mise en place d'un atelier pour l'apprentissage tardif de la lecture et écriture

Renseignements utiles

Académie : POITIERS

Nom et adresse complète de l'établissement : LP Réaumur 4, Rue Savador Allende
86000 POITIERS

ZEP : non

Téléphone : 05 49 61 24 41

Fax : 05 49 61 65 19

Mél de l'établissement : LP Réaumur : ce.0860823@ac-poitiers.fr

Coordonnées d'une personne contact : Régine.Leriché : rleriche@ac-poitiers.fr

Classe(s) concernée(s) : 2nde CAP CEC, Term CAP CEC, 2nde MVM, 2nde Roc SM,
Term MSMA

Discipline(s) concernées : enseignement professionnel, math, arts appliqués

Date de l'écrit : 11 / 06 /07

Axe national concerné et éventuellement axe académique : prévention de l'illettrisme

Résumé

Des enseignants de disciplines professionnelles et générales interviennent en co-animation avec un groupe restreint d'élèves en grande difficulté avec l'écrit.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Individualisation	Difficulté scolaire Maîtrise des langages	Enseignement professionnel Français Interdisciplinarité

Les constats

De nombreux élèves ont des difficultés pour lire et écrire. Ils sont repérés par les collègues de toutes disciplines et lors de la Journée d'Appel à la Défense (JAPD). Nous sommes 5 collègues à avoir décidé de mettre en place un atelier « **PLUS** ». Cette action est inscrite dans le projet d'établissement. .

Organisation et mise en oeuvre

Les enseignants de disciplines différentes

3 enseignants sont intervenus auprès des élèves ; 2 PLP Construction mécanique, 1 PLP Lettres- Anglais et la CTI (Conseillère Tutrice en Insertion)

Notre chef d'établissement nous a attribué une heure commune pour animer l'atelier.

Un espace spécifique

Nous disposons d'une salle de construction mécanique qui est équipée d'ordinateurs ; ceci a facilité le démarrage de l'action. Nous n'avons pas eu de soucis matériels importants.

8 élèves concernés

Ils ont régulièrement participé aux séances d'atelier.

Les étapes de mise en oeuvre

- ✓ Présentation de l'atelier aux élèves signalés. Aucune obligation d'y assister, seulement une invitation explicative.
- ✓ Bilan diagnostic effectué pour sérier les difficultés des élèves concernés.
- ✓ Utilisation du logiciel « ECLIRE »
- ✓ Exercices en ligne : « Phonétique FREE » essentiellement dirigés vers un travail d'écoute et d'expression.
- ✓ Remédiation grammaticale et orthographique.

Communication au sein de l'équipe

Nous sommes toujours volontairement intervenus ensemble sur une heure semaine, le vendredi de 11 à 12 ; la communication était, de fait « en direct » s'ajoutant aux nombreux moments informels de concertation.

Formation et accompagnement en réseau

La formation a été indispensable et très enrichissante ; trois d'entre nous ont en effet suivi une formation proposée par la MEIPPE dans le cadre de la formation continue.

Un accompagnement en réseau a également été proposé à l'équipe : le fait de rencontrer des collègues plus expérimentés nous a permis d'affiner notre démarche (auprès des collègues de l'établissement et des élèves) et de faire des choix.

Le bilan de l'année 2006 – 2007

- 8 élèves ont bénéficié de l'atelier à raison d'une heure hebdomadaire
- 4 l'ont suivi avec une très grande assiduité

Parmi ces 4 élèves, l'évaluation des progrès donne des résultats relativement similaires :

- ✓ plus de confiance
- ✓ plus de facilité à comprendre une consigne
- ✓ plus de précision dans le vocabulaire

Ces changements sont plus nets pour ceux qui ont pu venir régulièrement et moins perceptibles pour les autres.

Ce bilan a pu se faire grâce à des fiches reprenant quelques critères qui nous semblaient pertinents d'évaluer, qui ont été renseignés par l'ensemble de la communauté éducative.